

Orange devient mécène de la BNF

France Télécom et la BNF annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de partenariat visant à promouvoir le patrimoine culturel numérique français et européen, et en faciliter l'accès au plus grand nombre, en particulier au travers du fameux projet de Bibliothèque numérique européenne.

L'opérateur historique s'engage donc aux côtés de la Bibliothèque Nationale de France à développer un **projet de « Bibliothèque Numérique Européenne »** en apportant sa compétence technologique en matière d'organisation des documents, de recherche d'informations et d'accès aux résultats, ou des techniques de traitement des langues naturelles appliquées au texte.

Cette coopération contribuera à offrir, à court terme, à une large audience un accès simple aux documents numérisés (mode image et mode texte) mis en ligne gratuitement par la BNF. Il s'agit d'ouvrages libres de droit, dont le volume s'accroît vigoureusement et selon un rythme sans précédent –**90.000 ouvrages en ligne fin 2006, 200.000 un an plus tard**– à la suite des vastes programmes de numérisation lancés par l'établissement public, tandis que les discussions se poursuivent avec les ayants-droit (éditeurs, auteurs...) pour y agréger, avec leur accord, des oeuvres qui ne sont pas encore dans le domaine public.

Selon le mécénat de la Fondation Orange, cette collaboration sera élargie, au développement de projets permettant un meilleur accès aux manifestations culturelles de la BNF pour les publics déficients visuels et auditifs.

Un premier projet porte sur la déficience auditive. Ainsi, le cycle de conférences philosophiques organisé en 2007 sera retranscrit en direct sur écran. Cette première expérience sera ensuite étendue à d'autres conférences prestigieuses de la BNF. D'autres projets, conçus au bénéfice des malvoyants, sont également à l'étude.

Des services accessibles sur le portail d'Orange: France Télécom développera également une offre de services fondée sur la programmation culturelle de la BNF, à destination de ses clients. Ils pourront ainsi profiter :- D'un accès en direct, ou en différé, sur le portail à très haut débit Orange.fr ou, occasionnellement, sur le portail mobile Orange World, à des événements culturels organisés par la BNF (colloques, cycles de conférences, expositions virtuelles...), avec la possibilité pour les internautes d'intervenir lors des conférences et débats.- Et de suivre sur le portail Orange.fr une visite guidée de la BNF offrant une perception nouvelle de la culture par un artiste ou une personnalité.